

ne vivait pas dans la municipalité où sa carte de voteur avait été délivrée, cette personne pouvait voter au niveau du département et, si elle ne vivait pas dans le même département - comme dans le cas d'une personne déplacée -, qu'elle pourrait voter au niveau national. Au total, 7 000 boîtes de scrutin pouvant chacune contenir au plus 500 bulletins de vote - devaient être fournies à ces 305 bureaux de scrutin.

Pour éviter les votes multiples, tout électeur qui venait de se prévaloir de son droit voyait sa carte de voteur estampillée et son doigt plongé dans une encre qui restait visible pour au moins 72 heures. Bien que la nouvelle liste de voteurs ait contenu quelque 2,47 millions de noms, elle englobait les personnes ne vivant pas au Salvador (environ 550 000), les personnes vivant dans les zones de conflit où il ne pouvait y avoir de vote (environ 100 000) ainsi que les membres des Forces armées (environ 40 000), qui n'étaient pas autorisés à voter. En conséquence, le nombre maximal de voteurs admissibles était évalué à 1,8 million.

PERSPECTIVE

Il est tout à fait évident que les responsables des élections ont cherché par tous les moyens à mettre au point un système infailible qui découragerait et empêcherait la fraude dans toute la mesure du possible. Toutefois, en cherchant à atteindre cet objectif, ils ont dû introduire dans le système des contrôles et des contrepoids si nombreux que la gestion du scrutin dans les régions est devenue trop complexe. Si l'on ajoute à cela l'absence de planification logistique, ainsi que de formation et de direction dans les bureaux de scrutin, l'on comprend qu'il en ait résulté la désorganisation et la confusion que l'on sait, surtout pendant les heures d'ouverture des bureaux et parfois même pendant toute la journée. Dans les régions, les nombreux efforts des responsables locaux en vue d'aplanir les difficultés, ainsi que la patience et le sentiment de responsabilité de la population - certains ont dû attendre en ligne pendant des heures et des heures (jusqu'à dix ou onze heures) alors qu'il faisait un temps extrêmement chaud et humide -, qui désirait exercer son droit de vote, montraient clairement l'ampleur de l'engagement de la plus grande partie de la population envers le processus électoral. Rares sont les électeurs canadiens qui auraient été si patients dans les mêmes circonstances. Comme l'ont constaté les observateurs canadiens, l'atmosphère qui régnait dans les bureaux de scrutin était positive à de nombreux égards, et cette impression est d'autant plus forte qu'aucune tentative visible n'a été faite pour contraindre les voteurs ou influencer leur choix. Cette observation s'applique également aux responsables du scrutin, aux représentants des partis et aux gardes militaires. Ces derniers étaient placés à l'entrée des bureaux de scrutin ou près de la sortie, mais en aucun cas près des isolements. Chaque citoyen que nous avons vu voter l'a fait de telle façon qu'il a été impossible de voir ce qu'il a indiqué sur son bulletin de vote. Par conséquent, l'intégrité du scrutin semble avoir été entièrement respectée, comme on l'avait prévu. Même si le manque d'organisation dont il a été question ci-dessus a eu pour effet d'entraver le déroulement du scrutin et de diminuer le nombre de bulletins de vote